

Inscription à la gymnastique HIVER 2025 à Donnacona

Lieu des cours : Relais de la Pointe des Écureuils, 991 rue Notre-Dame, Donnacona

Secteur récréatif		
Culbute 4 ans	Samedi 10h à 11h Samedi 11h à 12h	Résident : 270 \$ Non-résident : 364,50 \$ *** Nouveau : session de 15 cours
Arabesque 5 ans	Samedi 9h à 10h Samedi 12h15 à 13h15 Jeudi 17h à 18h Jeudi 18h à 19h	
Équilibre 6 ans-7 ans	Samedi 9h à 10h Samedi 11h à 12h Samedi 12h15 à 13h15 Jeudi 17h15 à 18h15 Jeudi 17h30 à 18h30	*** Possibilité de payer en 3 versements
Rondade 8-9 ans	Samedi 9h à 10h30 Samedi 10h30 à 12h Jeudi 17h à 18h30 Jeudi 18h30 à 20h	Résident : 413,75 \$ Non-résident : 558,56 \$
Flic Flac 10-11 ans	Samedi 9h à 10h30 Jeudi 18h30 à 20h Jeudi 18h45 à 20h15	*** Nouveau : session de 15 cours
Avancé 9 ans et plus	Samedi 10h30 à 12h Jeudi 18h45 à 20h15	*** Possibilité de payer en 3 versements
Trampoline récréatif	Lundi 16h30 à 17h30 Vendredi 16h30 à 17h30 Dimanche 9h à 10h	Lundi et vendredi : 14 cours Résident : 252 \$ Non-résident : 340,20 \$ Dimanche : 12 cours Résident : 216 \$ Non-résident : 291,60 \$

- Coût résident : Donnacona, Pont-Rouge et Ste-Catherine-de-la-Jaques-Cartier.
- Coût non-résident : autres

- **27 décembre au 3 janvier 2025:** Résidents de Donnacona et les gymnastes inscrites à la session d'automne 2024
- **4 janvier au 10 janvier 2025 :** Enfants non-résidents de la ville de Donnacona
- L'inscription débutera **à 9h** sur la plateforme Qidigo

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

- Inscription et paiement en ligne seulement : Vous devez vous rendre sur le site www.actigym.com pour procéder à l'inscription. Seulement le paiement en ligne par carte de crédit est accepté.
- Nous confirmerons votre inscription par courriel quelques jours avant le début des cours.

POLITIQUE FAMILIAL

- Un rabais de 10% sera accordé aux familles de 2 enfants ou plus qui sont inscrits au club ActiGym à la même session.

INSCRIPTION À UNE DEUXIÈME ACTIVITÉ

- Un rabais de 10 % sera accordé à ceux qui s'inscrivent à plus d'une activité pendant la même session.

REMBOURSEMENT

1. Si vous abandonner avant le début de l'activité, vous avez droit au remboursement et un montant de 15 \$ sera retenu pour des frais d'administration.
2. Si vous devez abandonner en raison d'une blessure (billet médical exigé), les cours manqués seront remboursés.